

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli, tenue le sixième (6<sup>e</sup>) jour de mai 2019 à compter de 20:00 heures à la salle du conseil du Centre municipal situé au 7 Place de l'Église, à Saint-Jean-Port-Joli.

Sont présents :

Madame la conseillère :  
Lyne Jacques

Messieurs les conseillers :  
Jean-Pierre Lebel  
Stanley Bélanger  
Pierre Bussièrès  
Richard Bernier

Absence motivée : Anthony Hallé

formant quorum sous la présidence de monsieur Normand Caron, maire.

**1. Ouverture de la session.**

Monsieur le maire Normand Caron ouvre la session en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux contribuables présents.

134-05-19 **2. Adoption de l'ordre du jour.**

Suite à la lecture de l'ordre du jour par Monsieur le maire,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussièrès  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant le sujet suivant :

7.3 Motion de félicitations.

Le sujet suivant a été retiré de l'ordre du jour :

5.12 Demande de modification au règlement de zonage 705-13 pour un projet commercial sur le lot 3 873 501 (Motel la Seigneurie).

L'item "Autres" demeure ouvert à tous autres sujets.

135-05-19 **3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2019.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2019 tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

**4 ADMINISTRATION :**

**4.1 Comptes du mois.**

**a) Rapport mensuel.**

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt du rapport mensuel des activités

financières et des activités d'investissement du mois d'avril 2019.

**RAPPORT MENSUEL**  
**ACTIVITES FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT**

Rapport mensuel d'avril 2019

Pour la période du 01 janvier au 30 avril 2019

	Budget 2019	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 30-04-18	Recettes/ dépenses réelles au 30-04-19	Disponible	%
--	----------------	---------------	---	---	------------	---

**Revenus**

Taxes	-4 212 918	-4 212 918	-4 030 208	-4 235 357	22 439	100.53%
Paiement tenant lieu de taxes	-130 600	-130 600	0	0	-130 600	0.00%
Services rendus	-200 912	-200 912	-88 487	-49 330	-151 582	24.55%
Autres revenus	-125 900	-125 900	-39 309	-37 714	-88 186	29.96%
Transferts	-154 722	-154 722	-40 478	-58 535	-96 187	37.83%
<b>Total revenus</b>	<b>-4 825 052</b>	<b>-4 825 052</b>	<b>-4 198 482</b>	<b>-4 380 936</b>	<b>-444 116</b>	<b>90.80%</b>

**Dépenses de fonctionnement**

Admin.gén.	905 610	905 610	334 851	302 529	603 081	33.41%
Sûreté du Qbc	295 188	295 188	0	0	295 188	0.00%
Pompiers	198 616	198 616	43 998	64 461	134 155	32.46%
Sécur.civ. Autres	30 805	30 805	11 743	11 925	18 880	38.71%
Voirie	399 925	399 925	79 254	87 161	312 764	21.79%
Enlèv.de la neige	306 060	306 060	156 953	178 503	127 557	58.32%
Eclairage rues	18 550	18 550	4 830	4 051	14 499	21.84%
Transport collec	9 878	9 878	4 914	3 871	6 007	39.19%
Usine filtration	244 868	244 868	77 012	108 383	136 485	44.26%
Réseau aqueduc	63 445	63 445	32 960	61 147	2 298	96.38%
Usine d'épuration	94 590	94 590	23 686	33 426	61 164	35.34%
Réseau d'égout	63 280	63 280	23 411	11 278	52 002	17.82%
Matières résid.	476 161	476 161	104 488	97 705	378 456	20.52%
Autres, hygiène	8 171	8 171	2 632	2 723	5 447	33.33%
Santé - bien-être	81 566	81 566	19 135	18 623	62 943	22.83%
Urbanisme	167 231	167 231	44 096	44 128	123 103	26.39%
Ind.et commerce	67 397	67 397	10 334	10 914	56 483	16.19%
Tourisme	35 550	35 550	13 504	5 168	30 382	14.54%
Rénov.urbaine	18 320	18 320	2 362	5 613	12 707	30.64%
Embellissement	97 120	97 120	4 285	3 304	93 816	3.40%
Loisir	683 636	683 636	213 455	211 747	471 889	30.97%
Culture, centre c.	255 526	255 526	86 343	95 320	160 206	37.30%
Bibliothèque	31 020	31 020	20 966	20 225	10 795	65.20%
Patrimoine	10 700	10 700	10 410	10 638	62	99.42%
Autres, culture	9 100	9 100	2 330	3 335	5 765	36.65%
Frais financ., int.	152 756	152 756	8 672	15 205	137 551	9.95%
<b>Total dépenses</b>	<b>4 725 069</b>	<b>4 725 069</b>	<b>1 336 624</b>	<b>1 411 383</b>	<b>3 313 685</b>	<b>29.87%</b>

**Surplus (déficit)  
de l'exercice**

**99 983**      **99 983**      **2 861 858**      **2 969 553**      **-2 869 569**      2970.06%

**Remb.capital**

**277 441**      **277 441**      **129 751**      **138 200**      **139 241**      **49.81%**

**Immobilisations**

**0**      **0**      **0**      **0**      **0**      **0.00%**

**Affectations**

Activités d'invest.	0	0	0	0	0	0.00%
Surplus non aff.	-161 338	-161 338	0	0	-161 338	0.00%
Surplus acc.aff.	-36 120	-36 120	0	0	-36 120	0.00%

Fonds de roul.	20 000	20 000	20 000	20 000	0	0.00%
Rés.fonc.fonds						
rés.	0	0	-12 900	0	0	0.00%
	<b>-177 458</b>	<b>-177 458</b>	<b>7 100</b>	<b>20 000</b>	<b>-197 458</b>	<b>-11.27%</b>
<b>Surplus (déficit)</b>						
de l'exercice	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 725 007</b>	<b>2 811 353</b>		

**RAPPORT MENSUEL  
ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT**

**Rapport mensuel d'avril 2019**  
**Pour la période du 01 janvier au 30 avril 2019**

	Budget 2019	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 30-04-18	Recettes/ dépenses réelles au 30-04-19	Disponible	%
--	-------------	---------------	---	---	------------	---

**Revenus d'investissement**

Taxes spéciales	0	0	0	0		0.00%
Quotes-parts	0	0	0	0		0.00%
Transfert	-10 000	-10 000	0	-22 000	12 000	220.00%
Contr.prom.autres	0	0	0	0	0	0.00%
	<b>-10 000</b>	<b>-10 000</b>	<b>0</b>	<b>-22 000</b>	<b>12 000</b>	<b>220.00%</b>

**Dépenses d'investissement**

Adm.générale	0	0	0	0	0	0.00%
Sécurité publique	20 000	20 000	0	20 007	-7	0.00%
Transport	25 000	25 000	15 958	5 522	19 478	22.09%
Hygiène du milieu	0	0	528 460	24 535	-24 535	0.00%
Amén.urb zonage	0	0	1 576	1 576	-1 576	0.00%
Loisir & culture	0	0	195 396	0	0	0.00%
	<b>45 000</b>	<b>45 000</b>	<b>741 390</b>	<b>51 640</b>	<b>-6 640</b>	<b>114.76%</b>

**Conciliation à des fins budgétaires**

**Autres investissements**

Propriétés destinées à la revente	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
Placements à titre d'investissement	0	0	0	0	0	0
Participation dans entrepr.municip.	0	0	0	0	0	0
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Financement**

Financement à l.t. act. Investiss.	0	0	0	-2 952 800	2 952 800	0.00%
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2 952 800</b>	<b>2 952 800</b>	<b>0.00%</b>

**Affectations**

Activités fonction.	0	0	0	0	0	0
Surplus non aff.	-10 000	-10 000	-154 500	0	-10 000	0

Surplus affecté	-25 000	-25 000	-9 974	-10 000	-15 000	40.00%
Fonds de roul.	0	0	0	0	0	0
	<b>-35 000</b>	<b>-35 000</b>	<b>-164 474</b>	<b>-10 000</b>	<b>-25 000</b>	<b>28.57%</b>

**Total sources**

<b>de financement</b>	<b>-45 000</b>	<b>-45 000</b>	<b>-164 474</b>	<b>-2 984 800</b>	<b>2 939 800</b>	<b>6632.89%</b>
-----------------------	----------------	----------------	-----------------	-------------------	------------------	-----------------

**Surplus (déficit)**

<b>de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-576 916</b>	<b>2 933 159</b>		
----------------------	----------	----------	-----------------	------------------	--	--

136-05-19

**b) Ratification des dépenses effectuées par le secrétaire-trésorier.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
 APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de ratifier les dépenses suivantes effectuées par le secrétaire-trésorier pour le mois d'avril 2019 au fonds d'administration pour un montant de 255 331,51 \$ :

**DÉPENSES DE AVRIL 2019 EFFECTUÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

<b>NOM</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>
<b>SALAIRES, DÉPLACEMENTS ET REPRÉSENTATION</b>		
Salaires	17-03-19 AU 30-03-19	26 891.89 \$
	31-03-19 AU 13-04-19	24 024.02 \$
	14-04-19 AU 27-04-19	41 634.20 \$
Gouv. Québec	Remises mars 2019	23 660.35 \$
Bernier Richard	Remb.dépl.Lévis	120.78 \$
	Remb.dépl.Lévis	81.00 \$
Centraide Qbc-Chaud-App.	Participation employés, janv-fév.mars 2019	15.00 \$
Cloutier Jean-Philippe	Remb.dépenses et dépl.,mars-avril 2019	171.00 \$
CNESST	Ajustement 2017-2018	450.20 \$
Lord Stéphen	Remb.dépenses et dépl.,mars-avril 2019	201.24 \$
Picard Martin	Remb.dépl.mars 2019	387.90 \$
		<b><u>117 637.58 \$</u></b>

**CONTRATS**

Agat Laboratoires	Analyses eau potable,eaux usées, mars	346.65 \$
Aquatech	Opér.équip.eau potable, mars-avril 2019	16 147.72 \$
	Opér.équip.eaux usées, mars-avril 2019	5 382.58 \$
	Analyses eaux,dépôt à neige,mars-avril 2019	228.16 \$
	ROMAEU, mars-avril 2019	517.38 \$
Bureautique Côte-Sud	Lecture du photocop.01-03-19 au 01-04-19	259.51 \$
Canadien National	Passages à niveau, mars 2019	806.00 \$
Coop d'Habitation L'Accueil	Subv.suppl.loyer, Oasis 1 et Oasis 11	1 728.40 \$
Courrier Purolator	Frais de transport analyses eau, eaux usées	86.55 \$
	Frais de transport pièce	9.57 \$
Dubé Marianne	Conciergerie Vigie 17-03-19 au 30-03-19	384.62 \$
	Conciergerie Vigie 31-03-19 au 13-04-19	384.62 \$
	Conciergerie Vigie 14-04-19 au 27-04-19	384.62 \$
Englobe Corp.	Contrôle qualitatif des matériaux, parc indus.	574.88 \$
Ethier Avocats Inc.	Services prof.récup.taxes, février-mars 2019	356.52 \$
Ferme Dupont & Morin	Contrat déneigement Anse-Saint-Jean	1 379.70 \$
Fortin Marcel	Contrat déneigement usine	819.20 \$
Lizotte Murielle	Conciergerie MCJ, avril 2019	800.00 \$

Pelletier André, déneigement	Contrat déneigement hiver 2018-2019	5 001.42 \$
Régie de La Mauricie	Enfouissement, mars 2019	6 189.44 \$
	Redevances, mars 2019	2 231.10 \$
Rousseau Jean- François	Conciergerie 20 Ch.Roy E., mars 2019	183.96 \$
Service Sanitaire A.Deschênes	Contrat ordures et récup., avril 2019	12 920.51 \$
St-Pierre Serge	Contrat entr.c.mun., 17-03-19 au 30-03-19	880.00 \$
	Contrat entr.c.mun., 31-03-19 au 13-04-19	880.00 \$
	Contrat entr.c.mun., 14-04-19 au 27-04-19	880.00 \$
Steave Desjardins.	Déneigement c.mun., mars-avril 2019	258.69 \$
		<b><u>60 021.80 \$</u></b>

#### **SUBVENTIONS - DONS**

Asso.familles Thiboutot/Bout	Vin d'honneur	100.00 \$
Centre Est-Nord-Est	Jeunes pépinières européennes 2018	2 100.00 \$
Centre GO	Subvention de fonctionnement, 2/4	9 342.00 \$
Club de Golf Trois- Saumons	Subvention mun., 1/1	5 000.00 \$
COFEC	Subvention avril 2019, 4/12	11 100.00 \$
Comité du prix Monique M.D.	Subvention prix Monique Miville	500.00 \$
Fleuve Espace Danse	Subvention spectacle, 2/2	3 000.00 \$
Le Chœur La Marée Chante	Subvention de fonctionnement, 1/1	1 000.00
Parc Nautique	Subvention mun.2019	6 647.78 \$
Restaurants Dubillard Inc.	Commandite pour le 26e Grand McDon	100.00 \$
Salon du Livre Schmouth	Programme: Soutien à l'action bénévole	200.00 \$
Michael/Denis Baker	Subvention mun., Chœur Joly, 1/1	600.00 \$
		<b><u>39 689.78 \$</u></b>

#### **COTISATIONS - ABONNEMENTS - QUOTES-PARTS**

Réseau biblio.Cap.-Nat.	Gestion accès inform.,frais support appli.	1 199.51 \$
Tennis Québec	Renouvellement affiliation Tennis Québec	172.46 \$
		<b><u>1 371.97 \$</u></b>

#### **FORMATION - CONGRÈS**

Deschênes Jean	Remb.dépenses formation incendie	35.71 \$
Gaumont Alexandre	Remb.dépl.formation incendie, mars 2019	76.54 \$
Lévesque Stéphane	Remb.dépenses formation incendie	32.89 \$
Morin Karl	Remb.dépenses formation incendie	31.79 \$
Robichaud Claude	Remb.dépenses et dépl.formation incendie	53.10 \$
Robichaud Pier-Jules	Remb.dép. formation incendie, mars 2019	17.76 \$
		<b><u>247.79 \$</u></b>

#### **HYDRO-QUÉBEC**

Hydro Québec	Poste Caron	1 231.37 \$
	Usine de filtration	4 006.66 \$
	Vigie	1 766.48 \$
	32 rue Henri-Gamache	26.94 \$
	Éclairage des rues	1 298.31 \$

Parc Robichaud	73.43 \$
Usine de filtration	2 451.87 \$
Salle GO	963.95 \$
Étangs	1 494.49 \$
958 Côte de Saint-Aubert	26.94 \$
Garage mun.	951.35 \$
Centre mun.	2 024.41 \$

**16 316.20 \$**

## TÉLUS

Télus Québec	Adm. relevé du 25/04/19	203.75 \$
	Bibliothèque	50.91 \$
	Incendie	55.43 \$
	Voirie	214.98 \$
	Internet voirie	40.18 \$
	Domaine	56.45 \$
	Usine	105.34 \$
	Internet usine	80.43 \$
	Urbanisme	10.03 \$
	Industrie-commerce	10.03 \$
	Loisirs	10.03 \$
	Embell.	10.03 \$
	Parc Robichaud	40.86 \$
	Poste Caron	40.86 \$
	Signaleur poste Normandin	40.97 \$
	Épur.des eaux, étangs	40.86 \$
	Wifi centre du village	569.13 \$
	Salle GO, facture du 25-04-2019	151.35 \$
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire garage,relevé avril.2019	31.35 \$
	Téléphone cellulaire loisirs,relevé avril 2019	142.85 \$

**1 905.82 \$**

## AUTRES

Alto Communication	Téléphone cellulaire loisirs	379.42 \$
Beaugard Mathieu	Remb.achat dévidoire service incendie	43.00 \$
Caron François	Remb.nourriture,incendie déboss.R.Caron	27.00 \$
Deschênes Jean	Remb.nourriture,incendie déboss.R.Caron	56.66 \$
Dupuis Lina	Remb.paniers de métal, biblio.	54.01 \$
Fortin Jean-Marie	Remb.taxes	25.72 \$
Hockey mineur	Remb.inscriptions hockey mineur	10 480.00 \$
Leclerc Jean-Pierre	Remb.tuyau pour pompe, service incendie	64.38 \$
Messer Canada Inc.	Loc.réservoir oxygène, mars 2019	413.91 \$
Mun.Saint-Jean	Remb.petite caisse	167.60 \$
Mun.Saint-Aubert	Ajust.états financiers 2018, traitement eau	1 955.00 \$
Ouellet Jacques	Brigade scolaire le 12-04-2019, 2 fois	32.05 \$
Robichaud André	Remb.taxes	58.65 \$
Roy Manon	Remb.frais non-résident, session hiver 2019	66.00 \$
Simon Bélanger	Vidéo d'artiste, entente cult., axe 1	4 024.13 \$
Soci.Assu.Auto du Québec	Vignette de conformité	5.60 \$
St-Pierre Joey	Plan et rédaction devis salle-scène Vigie	287.44 \$

**18 140.57 \$**

## EMPRUNT TEMPORAIRE RUE ANTOINE-PICARD

**0.00 \$**

**255 331.51 \$**

### Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

137-05-19

c) **Présentation des comptes du mois pour approbation.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter et de payer les comptes suivants pour un montant total de 58 121,58 \$ :

#### **COMPTES DU MOIS D'AVRIL 2019 POUR APPROBATION**

<b>NOM</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>
<b>ACHATS AUTORISÉS PAR LE CONSEIL</b>		
Éclairage Raymond	Enseigne comm.Ch.Roy E./rte 132	1 726.00 \$
Raymond Chabot Grant Thornt.	Vérification comptable exercice 2018	5 846.48 \$
	Vérif.comptable usine, exercice 2018	891.06 \$
		<b><u>8 463.54 \$</u></b>

#### **ACHATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

6TemTi Inc.	Appel de service, problème sur serveur	103.48 \$
Authentique Pose Café	Cafés, thés	176.24 \$
Avantis Coopérative	Peinture, pinceau, MCJ	143.89 \$
Bureautique Côte Sud	Fournitures de bureau	132.49 \$
Cie 9203-7258 Québec Inc.	Huile à chauffage MCJ	769.13 \$
Filature de L'Islet-Verte	Imperméable pour brigadier	144.90 \$
Griffunrie	Papier photocopie	273.99 \$
Impression Rive-Sud Inc.	Formulaire: avis de réintégration propriété	287.44 \$
Jalbertech Inc.	Entretien lampes de rue	286.66 \$
	Rép.élect.suite à une panne de courant	1 631.27 \$
	Rép.ballast, salle conseil	136.25 \$
Journal L'Attisée	Publicité avril 2019, adm.	800.87 \$
Journal L'Oie Blanche	Semaine de l'action bénévole	157.52 \$
MRC de L'Islet	Service rég.insp.pour février 2019	385.00 \$
		<b><u>5 429.13 \$</u></b>

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR L'URBANISME**

Journal L'Attisée	Publicité avril 2019, urb.	213.57 \$
Journal L'Oie Blanche	Avis publics: dérogation mineure	294.34 \$
		<b><u>507.91 \$</u></b>

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LA VIE COMMUNAUTAIRE**

Griffunrie	Fournitures diverses	61.86 \$
Jacques Caron Inc.	Produits de nettoyage Vigie	91.92 \$
Journal L'Attisée	Publicité avril 2019, loisirs	266.96 \$
Magasin Coop La Paix	Nourriture entrevues camp d'été	20.23 \$
Marchés G.S. Inc.	Désodorisants, piles, Vigie	43.44 \$

Mun.L'Islet	Activité semaine relâche et Remparts	479.92 \$
Nettoyeur Daoust		
Forget	Nettoyage de nappes	161.25 \$
Pièces & acc.St-Jean		
Inc.	Horloge murale, Vigie	25.85 \$
	Balai, Vigie	22.75 \$

**1 174.18 \$**

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LES TRAVAUX PUBLICS**

A1 Hydraulique	Pièce pour gratte kenworth	68.99 \$
Air Liquide Canada	Loc.bouteilles, mars 2019	25.80 \$
	Disque à tronçonner, électrodes	498.93 \$
	Bonnet de soudure	9.20 \$
Avantis Coopérative	Quincaillerie diverse	213.59 \$
	Plancher flottant, membrane	2 781.33 \$
	Asphalte de réparation	71.47 \$
	Entr.bâtisse garage	488.13 \$
Centre Multiservices JC		
Inc.	Lame scie à béton, balai brosse	1 109.45 \$
Cie 9203-7258 Québec		
INC.	Huile à chauffage MCJ	517.46 \$
	Huile à chauffage garage	1 258.07 \$
	Diesel	2 812.71 \$
	Essence	1 405.83 \$
Compteurs Lecomte		
Ltée	Compteurs d'eau	1 143.86 \$
Emco Corporation	Manchon de réparation, valves, raccords	3 060.63 \$
	Asphalte froide, palette de bois	656.79 \$
Énergie GR	Clôtures usagées	919.80 \$
Excavation Deave		
Caron	Rebus de bois	45.07 \$
Excavation Robert		
Chouinard	Hres de pelle pour valve de service	459.90 \$
Excavation VCG Inc.	Hres de pelle, feu Débosselage R.Caron	220.75 \$
	Hres de pépîne, ponceau Ch.du Moulin	91.98 \$
	Hres de pelle,camion, ponceau parc	
	indus.	1 004.88 \$
Garage J.C. Hudon Inc.	Loc.soudeuse à gaz	229.95 \$
Griffunrie	Agenda	15.51 \$
Groupe Voyer	Valve de réduction de pression	4 449.76 \$
J.L. Desrosiers	Changer pneus niveleuse	1 526.76 \$
	Changer pneus, kenworth	344.93 \$
Jacques Caron Inc.	Articles d'hygiène	67.58 \$
Jérôme Bélanger	Déneigement fossés	6 284.53 \$
Kenworth Québec	Valve	706.79 \$
Martin Bastille Inc.	Fer	404.71 \$
Michel Gamache &		
frères	Gravier pour bris aqueduc	942.26 \$
Pelletier André,		
déneigement	Déneigement rte Elgin le 31-01-2019	287.44 \$
Pièces & acc.St-Jean		
Inc.	Quincaillerie diverses salle GO	343.92 \$
	Quincaillerie diverses, 20 Ch.Roy E.	410.35 \$
	Quincaillerie diverses, garage	658.49 \$
	Quincaillerie diverses, MCJ	10.84 \$
	Entr.bâtisse garage	417.27 \$
	Bois	140.74 \$
Plomberie Martin		
Pelletier	Dégeler tuyau rue Fleury	255.82 \$
	Trouble entrée d'eau rest.Le Bocage	201.21 \$
Port-Joli Pièces Auto	Quincaillerie diverses	330.98 \$
Roger Gauvin Inc.	Dossards orange, gants	67.55 \$
	Couvre chaussure, Sylvain R.	82.73 \$



Service Routier Éric Robichaud	Inspection camion cube	80.48 \$
	Inspection kenworth	68.99 \$
	Pièces de camion kenworth	235.79 \$
	Crédit sur pièces	-344.93 \$
		<b><u>37 085.07 \$</u></b>

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LE SERVICE INCENDIE**

Buanderie R.D.L.	Nettoyage habits de pompiers	275.94 \$
Centre Multiservices JC Inc.	Poignée tubulaire, chaine	83.75 \$
CMP Mayer Inc.	Gaffe de 4 pi., ruban zone interdite	320.49 \$
Entr.Yvon Caron	Transport avec fardier, incendie Déboss.	57.49 \$
Griffunrie	Onglets numériques, photoc.,relieur	139.28 \$
Novicom Technologies	Batterie, antenne	768.71 \$
Pièces & acc.St-Jean Inc.	Quincaillerie diverse	156.29 \$
	Recharge cylindre, hydrotest,	
Pyro Sécur	insp.visuelle	54.04 \$
Service Routier Éric Robichaud	Inspection pep pour le 270 et le 570	275.94 \$
		<b><u>2 131.93 \$</u></b>

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LES USINES DE FILTRATION ET D'ÉPURATION**

Avantis Coopérative	Couvercle seau, manche fuselé en bois	8.24 \$
Groupe Corriveau EPC Inc.	Insp.annuelle dispositif anti-refoulement	252.95
	Kit de réparation dispositif anti-refoulement	85.32 \$
Javel Bois-Francis	Hypochlorite en solution	588.33 \$
Produits Sanitaires Unique	Produits d'hygiène et de nettoyage	300.78 \$
Véolia	Produits de laboratoire	1 101.69 \$
		<b><u>2 337.31 \$</u></b>

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE**

Librairie Livres en tête	Livres	352.12 \$
	Livres	640.39 \$
		<b><u>992.51 \$</u></b>

**TOTAL DES ACHATS:** **58 121.58 \$**

#### **Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

#### **4.2 Demandes adressées au conseil.**

138-05-19

#### **Demande d'appui pour le projet de la Tour de l'innovation du Musée de la mémoire vivante.**

ATTENDU QUE l'escalier menant au belvédère des Anciens-Canadiens a atteint la fin de sa vie utile;

ATTENDU QU'un nouveau concept est proposé avec une structure en bois qui rappelle, par ses courbes généreuses, le savoir-faire et l'héritage des grands bâtisseurs de la région;

ATTENDU QUE ce concept de fabrication est à la fois esthétique et durable en plus d'être unique au Canada;

ATTENDU QUE le belvédère des Anciens-Canadiens offre une vue exceptionnelle sur le fleuve et constitue un lien privilégié entre le Domaine de Gaspé et le Musée de la mémoire vivante;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli avait déjà appuyé ce projet novateur de structure en bois qui deviendra par le fait même un attrait touristique unique à Saint-Jean-Port-Joli et la région;

ATTENDU QUE ce projet est en attente d'une aide financière du ministère du Tourisme et qu'il n'y a aucune confirmation pour le moment et qu'un montant additionnel de 50 000 \$ est nécessaire pour mener à bien ce projet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli s'engage à verser un montant maximal de 50 000 \$ (en argent et/ou en services) afin que ce projet se concrétise advenant que le ministère du Tourisme ne s'engage pas financièrement.

Le montant sera versé à la Corporation Philippe-Aubert-de-Gaspé en 3 versements égaux pour les années financières 2019-2020 et 2021.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

139-05-19

**Tournoi de golf annuel de la Fondation des services de santé de la MRC de l'Islet.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de faire l'achat de 4 cartes de souper au coût de 50 \$ chacune pour la 17<sup>e</sup> édition du tournoi de golf Coup de cœur qui se tiendra le lundi 19 août 2019 au Club de golf de Saint-Pamphile.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

140-05-19

**Demande d'autorisation pour La Tournée des Vainqueurs.**

ATTENDU QUE La Tournée des Vainqueurs amasse des fonds pour l'achat d'équipements médicaux spécialisés dans le dépistage ou le traitement du cancer et sera de passage à Saint-Jean-Port-Joli le samedi 24 août prochain pour sa 9e édition;

ATTENDU QUE le ministère des Transports exige que le relais à vélo fournisse une résolution des municipalités qui seront traversées;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli autorise La Tournée des Vainqueurs à traverser son territoire le 24 août prochain.

141-05-19

**Demande du Club de natation de Montmagny.**

ATTENDU QUE Le Club de natation de Montmagny est en campagne annuelle de financement et que six (6) nageurs du Club proviennent de Saint-Jean-Port-Joli;

ATTENDU QU'habituellement la municipalité contribue financièrement à défrayer la différence entre le coût d'inscription résident vs non-résident aux parents lorsque l'activité ou le cours ne peut se donner à Saint-Jean-Port-Joli plutôt que verser un montant à l'organisation;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli ne contribue pas financièrement à cette campagne de financement.

142-05-19

**Demande de la Fondation du Patrimoine sculpté.**

ATTENDU QUE la Fondation demande à la municipalité d'assumer les frais pour un portfolio corporatif afin de mener à bien la campagne de financement visant l'acquisition de la collection des œuvres au Musée des Anciens Canadiens;

ATTENDU QUE le coût en graphisme et matériel du portfolio est estimé à 1 000 \$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli verse un montant de 1 000 \$ à la Fondation du Patrimoine sculpté à même l'enveloppe réservée de 100 000 \$ pour l'acquisition de la collection des œuvres.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

143-05-19

**Demande de Apprendre Autrement.**

ATTENDU QU'Apprendre Autrement entend faire une collecte de fonds en faisant un barrage routier à l'intersection des routes 132 et 204 le 7 septembre prochain entre 10h00 et 12h30;

ATTENDU QUE cette fin de semaine marque la journée internationale de l'alphabétisation le 8 septembre;

ATTENDU QUE pour ce faire, une approbation de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli est nécessaire;

ATTENDU QU'Apprendre Autrement demande à la municipalité le prêt d'équipement pour la signalisation, le tout en conformité avec les exigences du ministère des Transports;

ATTENDU QUE cette collecte de fonds doit aussi être autorisée par le ministère des Transports et la Sûreté du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier

APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de permettre à Apprendre Autrement la collecte de fonds le samedi 7 septembre prochain de 10h00 à 12h30 à l'intersection des routes 132 et 204 si le ministère des Transports et la Sûreté du Québec donnent leurs approbations.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

de prêter le matériel disponible aux travaux publics pour les besoins de signalisation.

144-05-19

**Demande de Apprendre Autrement.**

ATTENDU QU'Apprendre Autrement organisera sa deuxième fête associative le 14 juin prochain

ATTENDU QUE la présente demande vise une contribution pour la location d'une salle;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières

APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser une contribution financière de 75 \$ pour la fête associative du 14 juin prochain.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphien Lord, secrétaire-trésorier

**4.3 Correspondance.**

Le secrétaire-trésorier dépose la correspondance suivante :

Procès-verbaux

MRC de L'Islet

Session régulière du 11 mars 2019.

Autres

Bibliothèque Marie-Bonenfant

Remerciements cadeaux des Fêtes.

Honorable François-Philippe  
Champagne, ministre de  
L'Infrastructure et des Collectivités

Affectations du fonds de la taxe sur  
l'essence.

Musée des Beaux-Arts Montréal

Rapport annuel 2017-2018.

**4.4 Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2018 et du rapport du vérificateur externe.**

Monsieur le maire fait état de son rapport sur les principaux faits saillants du rapport financier 2018 et de l'état de la situation financière de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli au 31 décembre 2018.

145-05-19

**4.5 Paiements annuels du règlement d'emprunt 759-18 à partir du surplus accumulé affecté au développement industriel parc #2.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'effectuer les paiements annuels, en capital et intérêts, relatif au règlement d'emprunt 759-18 (parc industriel #2) à même le surplus accumulé affecté au développement parc industriel #2 et ce, tant que des sommes demeurent disponibles dans ce compte.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphien Lord, secrétaire-trésorier

146-05-19

**4.6 Compensation pour l'installation de clôtures à neige.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de verser un montant de 75 \$ à chacune des personnes suivantes à titre de compensation pour l'installation de clôtures à neige par la municipalité sur leur propriété respective : Monsieur Daniel Dupont, Ferme Nabel et Monsieur Louis Pelletier.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

147-05-19     **4.7     Contrat d'entretien ménager pour la saison 2019.**

IL EST PROPOSÉ PAR :                    M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR :                                M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'engager madame Hélène St-Pierre pour faire l'entretien ménager dans les endroits suivants aux mêmes conditions que l'an dernier :

- La halte routière du 18 mai au 30 septembre à tous les jours.
- Parc des Trois-Bérets et la marina du 8 juin au 30 septembre à tous les jours.
- Parc des Trois-Bérets et la marina du 18 mai au 2 juin et du 1<sup>er</sup> octobre au 13 octobre la fin de semaine uniquement.
- Le kiosque d'information touristique du 6 mai au 13 octobre à tous les jours.
- Le parc Robichaud pour la saison à partir du 18 mai.
- Le Domaine de Gaspé pour la saison du camp d'été.
- Le parc intergénérationnel à partir du 18 mai.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

148-05-19     **4.8     Transfert d'un montant de 31 467 \$ du surplus accumulé non-affecté au surplus accumulé affecté aux équipements des eaux usées.**

IL EST PROPOSÉ PAR :                    Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR :                                M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de transférer un montant de 31 467 \$ du surplus accumulé non affecté vers le surplus accumulé affecté aux équipements des eaux usées.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

149-05-19     **4.9     Engagement d'un assistant-jardinier.**

IL EST PROPOSÉ PAR :                     M. Stanley Bélanger  
APPUYÉ PAR :                                M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'engager monsieur Carl Bouchard comme assistant-jardinier pour la saison estivale 2019 selon l'horaire et les conditions établis.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

150-05-19     **4.10     Augmentation des loyers à la Maison communautaire Joly.**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli entend poursuivre la gestion de la Maison communautaire Joly pour au-delà du 31 octobre 2019;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR :                     M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR :                                M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'aviser l'ensemble des locataires de la Maison communautaire Joly qu'à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019, les loyers seront majorés de 1,7 %.

151-05-19     **4.11     Contrat pour l'analyse de l'eau potable et des eaux usées 2019-2021.**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a reçu deux (2) soumissions pour l'analyse de l'eau potable et des eaux usées pour les deux (2) prochaines années :

Agro Enviro Lab	15 956,00 \$ plus taxes
AGAT Laboratoires	13 743,60 \$ plus taxes

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme est AGAT Laboratoires;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR :                     Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR :                                M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accorder le contrat d'analyse de l'eau potable et des eaux usées à AGAT Laboratoires pour une période de deux (2) ans pour un montant de 13 743,60 \$ plus taxes du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 31 mai 2021.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

152-05-19

**4.12 Autorisation du paiement relatif au décompte final pour le parc industriel # 2.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'autoriser le dernier paiement à Michel Gamache & frères inc. au montant de 10 323,96 \$ incluant les taxes concernant les travaux de branchement d'aqueduc et d'égout dans la nouvelle rue industrielle tel que recommandé par la firme CHG. **De ce montant, 9 068,87\$ sera payé à partir du surplus accumulé affecté au développement industriel #2.**

L'entrepreneur devra fournir les quittances finales des fournisseurs ayant dénoncé leur contrat à ce jour avant de recevoir le paiement.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

**5. URBANISME :**

**5.1 Consultation publique sur le projet de règlement modifiant le règlement de zonage 705-13 à la grille des spécifications article 3.12 (note 2).**

Le conseil municipal tient une consultation publique sur le projet de règlement adopté le 1<sup>er</sup> avril 2019 concernant la grille des spécifications article 3.12 (note 2) dans le cas des constructions avec mur mitoyen et dans le cas des lots d'angle.

153-05-19

**5.2 Adoption d'un second projet de règlement modifiant le règlement de zonage 705-13 à la grille des spécifications article 3.12 (note 2).**

**SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 705-13 À LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS ARTICLE 3.12 (NOTE 2).**

ATTENDU QUE le conseil désire modifier le règlement de zonage 705-13 afin de modifier la note 2 à la grille des spécifications article 3.12 dans le cas des constructions avec un mur mitoyen et des lots d'angle;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2019;

ATTENDU QU'UNE consultation publique a été tenue à la séance ordinaire du 6 mai 2019;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le second projet de règlement suivant.



**SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 705-13 À LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS ARTICLE 3.12 (NOTE 2).**

**ARTICLE 1 : La note 2 à la grille des spécifications article 3.12.**

La note 2 à la grille des spécifications est abrogée et remplacée de la façon suivante :

*« Dans le cas des constructions avec mur mitoyen, il n'y a qu'une seule marge de recul latéral qui se calcule en soustrayant de la somme des marges de recul latéral prescrites, la marge de recul latéral minimale prescrite.*

*Dans le cas des lots d'angle, il n'y a qu'une seule marge latérale qui doit au minimum égaler la moitié de la somme des deux marges latérales prescrites ».*

**ARTICLE 2 : ENTRÉE EN VIGUEUR.**

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

**5.3 Consultation publique concernant la dérogation mineure pour le 897 route de l'Église.**

Le conseil municipal tient une consultation publique sur la demande de dérogation mineure concernant un agrandissement au 897 route de l'Église.

154-05-19 **5.4 Dérogation mineure concernant le 897 route de l'Église.**

ATTENDU QUE les propriétaires du 897 route de l'Église présentent une demande de dérogation mineure pour un projet de construction d'un garage détaché localisé dans la cour avant;

ATTENDU QUE le projet de construction est prévu dans la partie de la cour avant dans le prolongement de la cour latérale;

ATTENDU QUE la construction de la maison a été planifiée en fonction du verger, de l'érablière et des nombreux arbres sur le terrain;

ATTENDU QUE le choix de l'emplacement du projet de construction du garage-remise est prévu en respectant l'environnement naturel, aucune coupe d'arbres;

ATTENDU QUE le terrain est non desservi par le réseau d'aqueduc et d'égout;

ATTENDU QUE la maison est construite à 30,73 mètres de la route de l'Église et le garage-remise est prévu à 12,80 mètres de la route;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accorder la demande de dérogation mineure et de permettre la construction du garage-remise dans la cour avant dans le prolongement de la cour latérale;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal accorde la dérogation mineure pour la propriété du 897 route de l'Église afin de permettre la construction du garage-remise dans la cour avant dans le prolongement de la cour latérale.

155-05-19 **5.5 Avis de motion afin d'adopter un projet de règlement modifiant le règlement de zonage 705-13 afin d'agrandir la zone 68 Ca à même la zone 150 I.**

M. Jean-Pierre Lebel donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance ultérieure un projet de règlement modifiant la carte de zonage du règlement 705-13 afin d'agrandir la zone 68 Ca à même la zone 150 I et d'inclure le lot 5 326 680.

156-05-19 **5.6 Adoption d'un premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage 705-13 afin d'agrandir la zone 68 Ca à même la zone 150 I.**

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 705-13 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE 68 Ca À MÊME LA ZONE 150 I.**

ATTENDU QUE le conseil désire modifier le règlement de zonage 705-13 afin d'agrandir la zone 68 Ca à même la zone 150 I et d'inclure le lot 5 326 680;

Attendu qu'un avis de motion a été donné à la séance du 6 mai 2019;

EN CONSÉQUENCE,

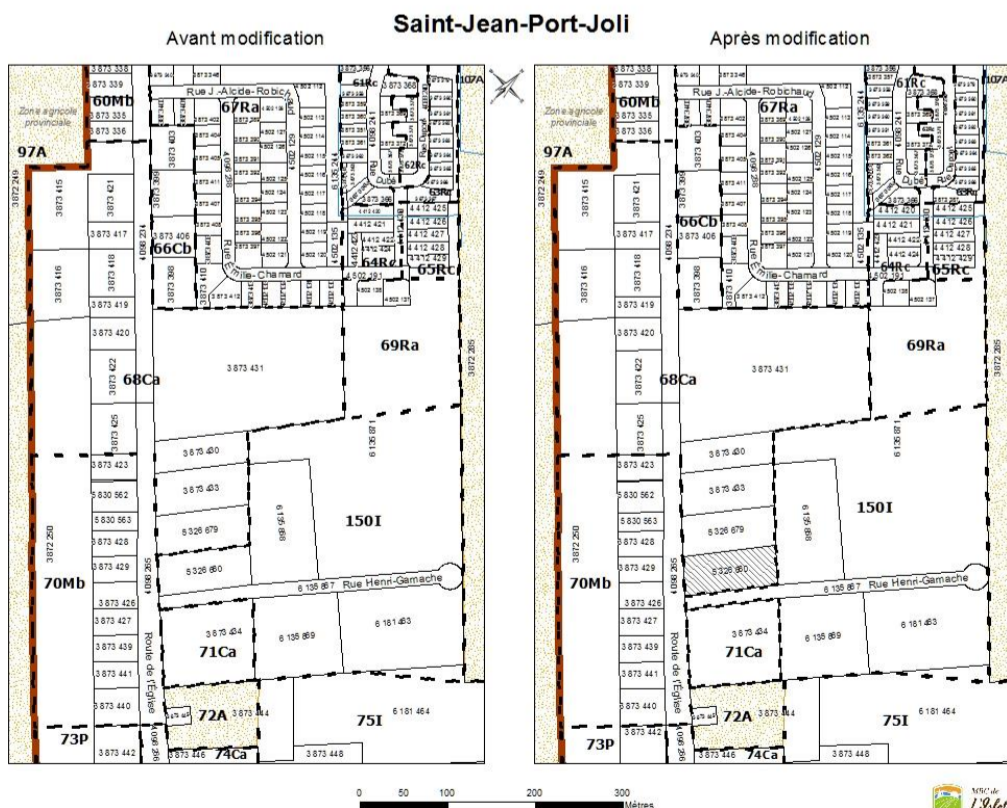
IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
 APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le premier projet de règlement et de le soumettre à la consultation publique le 3 juin 2019.

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 705-13 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE 68 Ca À MÊME LA ZONE 150 I.**

**ARTICLE 1:**

La carte du règlement de zonage 705-13 est modifiée afin d'agrandir la zone 68 Ca (commercial lourd) à même la zone 150 I (industrie à nuisance limitée) afin d'inclure le lot 5 326 680.



**ARTICLE 2:**

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

- 157-05-19     **5.7**     **Avis de motion afin d'adopter un projet de règlement modifiant le règlement de zonage 705-13 portant sur les usages principaux permis dans la classe d'usage « commerce lourd (C4)».**

Monsieur Jean-Pierre Lebel donne avis de motion avec dispense de lecture qu'un projet de règlement sera présenté afin de modifier le règlement de zonage 705-13 dans le but d'ajouter à la classe d'usage permis service d'ébénisterie et de charpenterie dans la classe d'usage « commerce lourd (C4)».

- 158-05-19     **5.8**     **Adoption d'un premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage 705-13 portant sur les usages principaux permis dans la classe d'usage « commerce lourd (C4)».**

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 705-13 SUR LES USAGES PRINCIPAUX PERMIS DANS LA CLASSE D'USAGE «COMMERCE LOURD (C4)».**

ATTENDU QUE le conseil désire modifier le règlement 705-13 concernant les usages permis dans la classe d'usage «COMMERCE LOURD (C4)»;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du conseil du 6 mai 2019;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR :                     M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR :                                 M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le présent projet de règlement et de le soumettre à une consultation publique à la séance ordinaire du 3 juin 2019.

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 705-13 SUR LES USAGES PRINCIPAUX PERMIS DANS LA CLASSE D'USAGE «COMMERCE LOURD (C4)».**

**ARTICLE 1 :**

Le règlement de zonage 705-13 est modifié à l'article 3.7.10 Usages principaux permis dans la classe d'usage «Commerce lourd (C4)»:

D'ajouter dans la classe d'usage permis;

- Service d'ébénisterie et de charpenterie.

**ARTICLE 2 :**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

- 159-05-19     **5.9**     **Demande de permis pour la rénovation et l'agrandissement de l'annexe de la maison au 112 avenue de Gaspé Ouest.**

ATTENDU QUE le propriétaire du 112 avenue de Gaspé Ouest présente une demande pour la rénovation et l'agrandissement de l'annexe de la maison;

ATTENDU QUE cette propriété a été construite avant 1946;

ATTENDU QUE l'annexe située à l'arrière de la maison va être démolie et rebâtit plus grande qu'à l'origine;

ATTENDU QUE les matériaux proposés sont de bois et de qualité;

ATTENDU QUE les fenêtres à remplacer sont d'origine, à 6 carreaux;

ATTENDU QUE le revêtement de la toiture est un bardeau d'asphalte (cèdre rustique) donnant une apparence s'harmonisant avec le bâtiment à rénover ;

ATTENDU QUE les documents requis pour l'analyse du dossier ont été déposés par le demandeur;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis pour le projet de rénovation de la maison située au 112 avenue de Gaspé Ouest;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour le projet de rénovation de la maison située au 112 avenue de Gaspé Ouest.

160-05-19 **5.10 Demande pour un permis de rénovation au 334 avenue de Gaspé Ouest.**

ATTENDU QUE le propriétaire du 334 avenue de Gaspé Ouest dépose une demande de permis pour la rénovation de la maison;

ATTENDU QUE cette maison est située dans une aire présentant un intérêt esthétique et a été construite avant 1946;

ATTENDU QUE cette propriété est à vocation commerciale et devient un usage résidentiel;

ATTENDU QU'il est prévu pour l'année 2019, de changer des fenêtres à l'étage et au rez-de-chaussée et celles proposées sont de PVC blanc et de mêmes dimensions et même aspect que celles d'origine;

ATTENDU QUE les travaux prévus pour 2020-2021, est le remplacement de la brique par du revêtement de bois couleur rouge framboise comme le mur Est;

ATTENDU QUE les documents requis pour l'analyse du dossier ont été déposés par le demandeur;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'approuver l'ensemble des travaux de rénovation et d'autoriser l'émission du permis pour les travaux de fenestration prévus pour 2019;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour les travaux de fenestration prévus pour 2019 sur la maison au 334 avenue de Gaspé Ouest.

161-05-19 **5.11 Demande de permis pour la construction d'une tour sur le site du Musée de la mémoire vivante.**

ATTENDU QU'une demande de permis a été déposée pour la construction d'une tour sur le site du Musée de la mémoire vivante;

ATTENDU QUE ce projet de construction est situé dans un couloir présentant un intérêt esthétique;

ATTENDU QUE le conseil municipal a déjà donné son accord sur ce projet;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme ne considère pas nécessaire de faire des recommandations sur ce projet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour la construction d'une tour sur le site du Musée de la mémoire vivante.

**5.12 Demande de modification au règlement de zonage 705-13 pour un projet commercial sur le lot 3 873 501 (Motel la Seigneurie).**

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

**6. VIE COMMUNAUTAIRE :**

162-05-19 **6.1 Engagement de personnel au Domaine de Gaspé.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'engager les personnes suivantes à titre d'aides-moniteurs (trices) au camp d'été selon l'horaire et les conditions établis:

Anouk Bélanger  
Athanaël Couillard  
Guillaume Morneau  
Noah Plourde  
Alicia Charrois  
Lauriane Grégoire  
Marie-Pier Lapointe  
Mara-Claire Cottinet  
Mathis Caron

d'engager la personne suivante à titre de coordonnatrice du camp d'été selon l'horaire et les conditions établis :

Laurence Caron

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

163-05-19 **6.2 Tarifs d'utilisation des jardins communautaires.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de fixer les tarifs d'utilisation suivants pour la saison 2019 incluant les taxes :

	Personne			*Priorité jusqu'au 15 juin **Priorité du 16 au 24 juin
	25m <sup>2</sup>	12,5m <sup>2</sup>	Bac	
Local*	20 \$	15 \$	10 \$	
Extérieur**	30 \$	20 \$	15 \$	

	Organisme			Possibilité de location après le 24 juin
	25m <sup>2</sup>	12,5m <sup>2</sup>	Bac	
Local	30 \$	20 \$	15 \$	
Extérieur	40 \$	30 \$	20 \$	

164-05-19     **6.3     Engagement de personnel pour des projets culturels.**

ATTENDU QUE le ministère de la Culture a accordé à la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli un montant additionnel dans le but de bonifier l'entente culturelle actuelle tel que demandé par les résolutions 55-01-19 et 56-01-19;

ATTENDU QUE ce montant servira à mener à terme le projet « Grand rendez-vous culturel de Saint-Jean-Port-Joli » en septembre prochain ainsi que la réalisation d'un inventaire patrimonial portant sur la sculpture à Saint-Jean-Port-Joli ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR :                    M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR :                                Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

-d'engager madame Joanie Lévesque comme chargée de projet pour faire l'inventaire patrimonial sur la sculpture en lui versant un montant forfaitaire de 4 800 \$.

-D'engager madame Steffie Lavoie-Lord comme chargée de projet pour l'organisation du « Grand rendez-vous culturel de Saint-Jean-Port-Joli » en septembre prochain à la Vigie en lui versant un montant forfaitaire de 5 200 \$.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

**7.     AUTRES :**

165-05-19     **7.1     Présence de bers et de bateaux sur le lot 5 646 102 (parc nautique) en saison estivale.**

ATTENDU QU'un comité de gestion, comprenant deux (2) membres du conseil municipal et deux (2) membres de la corporation du parc nautique, a été mis sur pied afin de faciliter les discussions et aider à la prise de décision pour tout élément touchant l'aménagement et l'utilisation du lot 5 646 102;

ATTENDU QUE lors des rencontres du 11 octobre 2018 et 25 avril 2019 les membres du comité de gestion se sont entendus sur le fait que les bers vides ainsi que les bateaux qui ne seront pas mis à l'eau à l'été ne devront pas rester sur le terrain pour la saison estivale;

ATTENDU QUE lors de la rencontre du 25 avril 2019 la corporation du Parc nautique a confirmé une entente avec un propriétaire privé pour l'entreposage des bers vides, mais que pour les bateaux qui ne seront pas mis à l'eau à l'été, des avis ont été remis aux propriétaires pour les déplacer;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli tient à ce que ce terrain permette aux citoyens et visiteurs de profiter de la meilleure percée visuelle qui soit sur le fleuve;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli demande à la corporation du Parc nautique d'aviser ses membres à l'effet que les bateaux qui ne seront pas mis à l'eau en saison estivale ne seront plus tolérés sur le terrain (lot 5 646 102) et ce, à compter du 20 juin prochain.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

que la municipalité prendra les moyens nécessaires, en cas de non-respect de cette directive, pour déplacer les bateaux afin de les entreposer ailleurs, et ce, en facturant directement les propriétaires concernés, ce qui n'affecte en rien ou n'efface les sommes dues au Parc nautique Saint-Jean-Port-Joli.

166-05-19     **7.2 Achat d'une borne de recharge 240v auprès d'Hydro-Québec.**

ATTENDU QUE le Plan d'action 2011-2020 sur les véhicules électriques du gouvernement du Québec mandate Hydro-Québec (HQ) pour les fins de l'élaboration d'un plan de déploiement d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques;

ATTENDU QUE HQ souhaite élargir le nombre de partenaires membres du Circuit électrique pour favoriser le développement du Circuit électrique et l'accessibilité aux bornes de recharge publique;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli souhaite acquérir une borne de recharge et l'installer sur un espace de stationnement lui appartenant, afin d'offrir au public un service de recharge pour véhicules électriques;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli souhaite faire partie du Circuit électrique et qu'HQ accepte que la municipalité devienne un Membre à condition qu'il adhère aux règles de fonctionnement du Circuit électrique;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de mandater le directeur général afin de signer les documents relatifs à l'acquisition d'une borne de recharge de 240 volts auprès d'Hydro-Québec.

### Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

167-05-19    **7.3 Motion de félicitations.**

Les membres du conseil municipal tiennent à féliciter de façon unanime :

-la **Boutique Morency** qui a remporté le Grand Prix du tourisme dans la catégorie **Boutiques et Galeries d'art** à Thetford Mines le 2 mai dernier.

-**L'Aubergé** qui a remporté le **défi oserprendre** de Chaudière-Appalaches dans la **catégorie service aux individus** avec une bourse de 1 000\$.

La **microbrasserie Ras l'Bock** qui a remporté la médaille d'or dans la catégorie Barleywine avec la bière Gros Torrieu aux **Canadian Brewing Award** qui avaient lieu à Toronto les 4 et 5 mai dernier.

**8. Période de questions.**

Les membres du conseil répondent aux questions qui leur sont posées. Les sujets abordés à ce point se retrouvent en annexe du procès-verbal.

168-05-19    **9. Clôture et levée de l'assemblée.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR :                    M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR :                            M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de lever l'assemblée à 20 :52 heures.

\_\_\_\_\_  
Normand Caron, maire

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

Je, Normand Caron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

### ANNEXE

**Sujets abordés lors de la période de questions :**

- Félicitations pour l'achat d'une borne de recharge électrique.
- Félicitations pour la réparation de l'accotement asphalté sur l'avenue de Gaspé Ouest.
- Question sur l'endroit où se retrouveront les bacs vides pour l'été.